



# **CONDITIONS TARIFAIRES APPLIQUÉES AUX OPÉRATIONS BANCAIRES**

---

Tarifs applicables au 14 Octobre 2024

**PROFESSIONNELS, ENTREPRISES  
& AUTRES PERSONNES MORALES**



**BANQUE DE  
POLYNÉSIE**

Voici les principales conditions appliquées aux opérations bancaires des professionnels, des entreprises et autres personnes morales. Toutes ces informations vous seront utiles pour choisir les produits et les services les mieux adaptés à vos attentes, et améliorer la gestion de vos opérations bancaires.

Les opérations moins courantes ne sont pas indiquées dans cette brochure. Bien entendu, pour toutes précisions complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec un conseiller dans l'une de nos 12 agences et 4 pôles d'expertise en Polynésie française.

## **SOMMAIRE**

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE</b> .....	<b>3</b>
<b>VOTRE BANQUE À DISTANCE</b> .....	<b>5</b>
<b>VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT</b> .....	<b>6</b>
<b>OPÉRATIONS INTERNATIONALES</b> .....	<b>11</b>
<b>OFFRES GROUPÉES DE SERVICES</b> .....	<b>15</b>
<b>IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS</b> .....	<b>16</b>
<b>DÉCOUVERTS ET CRÉDITS</b> .....	<b>18</b>
<b>DATE DE VALEUR</b> .....	<b>21</b>
<b>RÉSoudre UN LITIGE</b> .....	<b>21</b>
<b>GLOSSAIRES</b> .....	<b>22</b>

Les tarifs présentés incluent, sauf indication contraire, les éventuelles taxes dont les évolutions seront répercutées automatiquement. Ils annulent et remplacent à partir du 1er mars 2024 les précédentes conditions.

### **TVA COMMISSIONS ASSUJETTIES À LA TVA**

Le symbole **TVA** dans la marge indique les commissions assujetties.

La majorité des commissions de cette brochure est exonérée de TVA. Cependant, conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit. Ainsi lorsque la TVA est due. Elle s'ajoute au montant des commissions fixes ou proportionnelles exprimées HT (TVA au taux en vigueur à la date de l'opération. En outre, toutes taxes créées après la diffusion de ce document seront appliquées automatiquement en sus des commissions de produits et services présentés dans le présent document.).

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

	PRIX TTC EN F CFP
<b>OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE ET SUIVI</b>	
■ <b>Ouverture d'un compte</b>	GRATUIT
■ <b>Clôture d'un compte (compte à vue ou compte sur livret)</b>	GRATUIT
■ <b>Commission annuelle de revue réglementaire</b> <i>(rémunère l'actualisation administrative, juridique, comptable et informatique du dossier client, au titre de nos obligations légales)</i>	
• Entreprises, Professionnels, Associations et autres personnes morales	27 580
• SCI (Société Civile Immobilière)	6 000
■ <b>Commission annuelle de relance de revue réglementaire</b> <i>(rémunère l'actualisation administrative, juridique, comptable et informatique du dossier client, au titre de nos obligations légales)</i>	
• Entreprises	1 820
<b>RELEVÉS DE COMPTES</b>	
■ <b>Édition / Expédition de relevés de compte</b>	
• Journaliers	14 295 / trimestre
• Hebdomadaires	11 955 / trimestre
• Bi-mensuels	10 965 / trimestre
• Mensuels	GRATUIT
■ <b>Édition de relevés de compte à la demande au guichet</b>	3 240
■ <b>Relevé de compte courant (en ligne)</b> Mensuel – disponible avec un abonnement POLYWEB	GRATUIT
■ <b>Relevé de compte SWIFT</b> Envoi journalier (frais de SWIFT : forfait mensuel)	TVA 16 645
■ <b>Édition de certificat de solde simple</b>	TVA 6 210
■ <b>Copie de l'extrait de compte</b> Historique < 6 mois, commission par mois et par document édité	TVA 2 900
Historique > 6 mois, commission par mois et par document édité	TVA 3 830
Copie additionnelle (par copie supplémentaire)	TVA 320
<b>TENUE DE COMPTES</b>	
■ <b>Tenue de compte - Clientèle commerciale</b>	3 105 / trimestre
■ <b>Tenue de compte – Clientèle professionnelle hors Sociétés Civiles Immobilières</b>	3 105 / trimestre
■ <b>Tenue de compte – Sociétés Civiles Immobilières</b> Exonération pour les détenteurs de MANAVA PRO et des Services Bancaires de Base	3 105 / trimestre Inclus dans l'offre groupée
■ <b>Tenue de compte inactif (loi Eckert)</b> Après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier	3 580
■ <b>Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire</b> <b>BON À SAVOIR</b> : Le Relevé d'Identité Bancaire vous est attribué de manière définitive chez Banque de Polynésie. En cas de changement d'agence, vous conservez le même numéro de compte, évitant ainsi tout changement de carte, de chéquier et toute modification de vos virements et prélèvements.	

		PRIX TTC EN F CFP
■ <b>Frais fixes sur compte débiteur, Par trimestre</b>		11 175 / trimestre
■ <b>Commission de mouvement</b>	Commission appliquée sur le montant des opérations s'inscrivant au débit du compte, hors opérations de trésorerie	de 0,2‰ à 0,5‰
<b>SERVICES EN AGENCE</b>		
■ <b>Versement d'espèces</b>		GRATUIT
■ <b>Retrait d'espèces</b>		
<b>Sur un Compte à Vue</b>		
• Retrait au guichet dans l'agence gestionnaire du compte		GRATUIT
• Retrait classique au guichet		675
• Retrait sur compte ne bénéficiant d'aucun moyen de paiement		GRATUIT
■ <b>Monnaie</b>		
• Pièces par rouleau (commission par rouleau)		125
• Échange de monnaie FCFP (pièces <--> billets) – client uniquement		730
■ <b>Billets de Banque</b>		
<b>Achat et Vente de billets de banque – euro</b>		
• Client Banque de Polynésie – Commission fixe		685
<b>Achat et Vente de billets de banque – autre devise que euro</b>		
• Client Banque de Polynésie : débit sur compte en FCFP		2%
• Client Banque de Polynésie : retrait sur compte en devises		2%
■ <b>Recherche de documents</b>		
• Recherches diverses < 1 an (par document édité, hors relevé de compte)	TVA	3 935
• Recherches diverses > 1 an (par document édité, hors relevé de compte)	TVA	6 940
■ <b>Frais de renseignements fournis aux commissaires aux comptes</b>		
• Commission fixe	TVA	28 960
■ <b>Location de coffre-fort, par an</b>		
Dépôt de garantie		141 400
Frais de location de coffre-fort		
• Taille 1	TVA	42 880
• Taille 2	TVA	38 695
• Taille 3	TVA	31 370
• Taille 4	TVA	28 235
• Taille 5	TVA	19 350

## VOTRE BANQUE À DISTANCE

		PRIX TTC EN F CFP
<b>ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS...)</b>		
<b>■ INTERNET</b>		
<b>Abonnement à des services de banque à distance sur Internet</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Offre Pro</b> : cotisation mensuelle POLYWEB &amp; POLYAPP permettant toutes les opérations dans la limite des fonctionnalités du service réservées aux professionnels et entreprises</li> </ul>		<b>1 515 / mois</b>
<b>Outil de saisie des virements multiples W VIR PREL</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Droits d'entrée</li> <li>Abonnement</li> </ul>		<b>GRATUIT</b> <b>GRATUIT</b>
<b>Abonnement POLYCASHNET</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Client mono-compte, forfait mensuel</li> </ul>	<b>TVA</b>	<b>10 150 / mois</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Client multi-comptes, forfait mensuel</li> </ul>	<b>TVA</b>	<b>15 230 / mois</b>
<b>Option groupe/filiales, par mandat</b>	<b>TVA</b>	<b>5 075 / mois</b>
<b>E-relevés EBICS</b>	<b>TVA</b>	<b>GRATUIT</b>
<b>Matériel – Mise à disposition Token 3SKey PRO (validité 3 ans)</b>	<b>TVA</b>	<b>11 125</b>
<b>■ TELEPHONIE</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Service client (40 46 66 66) – hors coût de votre opérateur</b></li> </ul>		<b>GRATUIT</b>
Nos téléconseillers vous répondent du lundi au jeudi de 7h à 17h et le vendredi de 7h à 16h		<b>GRATUIT</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Abonnement à un produit offrant la situation du compte par téléphone</b></li> </ul>		<b>GRATUIT</b>
VOCALIA (40 46 67 67) – hors coût de votre opérateur		<b>GRATUIT</b>

## VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

	PRIX TTC EN F CFP
<b>CARTES</b>	
<b>COTISATIONS CARTES, PAR AN</b>	
<b>CARTES DE PAIEMENT ET RETRAIT INTERNATIONALES *</b>	
<b>CARTES VISA</b>	
■ <b>Carte Visa Premier</b>	
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	19 900 / an
• Fourniture d'une carte à débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	19 900 / an
■ <b>Carte Visa Classique</b>	
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	6 345 / an
• Fourniture d'une carte à débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	6 345 / an
■ <b>Carte Visa Red</b>	
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)	6 360 / an
<b>CARTES DE PAIEMENT ET RETRAIT LOCALES</b>	
• Carte HOA Privative – RETRAIT & PAIEMENT	5 010 / an
• Cartes HOA RETRAIT	5 010 / an
<b>PAIEMENTS ET RETRAITS</b>	
■ <b>Retrait d'espèces, par retrait</b>	
• Retrait d'espèces sur DAB Banque de Polynésie	<b>GRATUIT</b>
• Retrait d'espèces (cas de retrait en francs CFP à un DAB d'un autre établissement)	
- En Polynésie française	122
- Zone euro (à partir du 4e retrait dans le mois)	629
- Hors zone euro	120 + 2,70%
■ <b>Paiement par carte, par opération</b>	
• Paiement par carte en Polynésie française et zone euro	<b>GRATUIT</b>
• Paiement par carte hors zone euro	120 + 2,70%
■ <b>Opérations diverses, par opération</b>	
<b>Réfection carte de paiement et retrait internationale (VISA)</b>	3 410
<b>Réédition code confidentiel carte de paiement et retrait internationale (VISA)</b>	3 440
<b>Modification des plafonds d'utilisation de la carte</b>	
• Cartes de paiement et retrait internationales	7 000
<p><i>*Tarifs susceptibles de modification par American Express Carte-Ofina et VISA dans le respect de la réglementation en vigueur. Tous les autres frais (opérations diverses, retraits et paiements), perçus également par Carte-Ofina et VISA, figurent respectivement dans les conditions générales d'utilisation des cartes de paiement AMERICAN EXPRESS et dans les conditions générales d'utilisation des cartes de paiement VISA.</i></p>	

		PRIX TTC EN F CFP
<b>Frais d'opposition</b>		<b>GRATUIT</b>
• En cas de perte, vol, fraude		
• Pour utilisation abusive		6 835
<b>Carte capturée</b>		
• Dans un distributeur Banque de Polynésie		1 540
• Dans un distributeur confrère en Polynésie française		2 820
<b>Frais de gardiennage au-delà de 2 mois</b>		
(perception de la commission au terme des 3e, 4e et 5e mois)	<b>TVA</b>	2 900
<b>Frais de destruction post gardiennage (par carte bancaire)</b>	<b>TVA</b>	3 035
<b>Frais de recherche de documents</b>		
• Par demande non fondée (transactions locales)	<b>TVA</b>	5 755
• Par demande non fondée (transactions hors Polynésie française)	<b>TVA</b>	25 885
<b>Demande ponctuelle de mise à disposition en métropole</b>		
• Carte	<b>TVA</b>	5 025
• Code	<b>TVA</b>	2 500
<b>Expédition à une adresse personnelle</b>		
• Carte et/ou code en attente à la Banque de Polynésie		
En recommandé avec Avis de Réception		
• Adresse place (en Polynésie française)	<b>TVA</b>	2 000
• Adresse hors place (en métropole ou à l'étranger)	<b>TVA</b>	3 000
• Envoi express (Tarif DHL ou Fedex en vigueur, en fonction du pays d'expédition)		15 000
<b>Cash Advance (Payé lors du débit en compte)</b>		800
<b>VIREMENTS</b>		
<b>VIREMENTS OCCASIONNELS LOCAUX OU SEPA-COM-PACIFIQUE</b>		
<b>■ Réception virement occasionnel</b>		
• Entre comptes Banque de Polynésie		<b>GRATUIT</b>
• Provenance place ou Métropole / Calédonie par SEPA-COM-Pacifique		<b>GRATUIT</b>
• Provenance Métropole/Calédonie par SWIFT		1 140
<b>■ Émission de virements occasionnels simples initiés via POLYWEB ou POLYAPP</b>		
• Sur place : faveur même titulaire chez Banque de Polynésie		<b>GRATUIT</b>
• Sur place : faveur tiers chez Banque de Polynésie		<b>GRATUIT</b>
• Sur place : faveur autre établissement bancaire en Polynésie française		120
• Vers la métropole, les DOM-COM – virement SEPA COM		150
<b>BON A SAVOIR : Exonération pour les détenteurs de l'offre groupée MANAVA PRO</b>		
Demande de retour des fonds (par dossier)		3 315
<b>■ Émission de virements occasionnels simples traités par votre agence – support papier</b>		
• Sur place : faveur même titulaire chez Banque de Polynésie		<b>GRATUIT</b>
• Sur place : faveur tiers chez Banque de Polynésie		450
• Sur place : faveur autre établissement bancaire en Polynésie française		2 230
• Vers la métropole, les DOM-COM – virement SEPA – COM		
	Commission	0,25%
	Minimum	2 230
	Maximum	19 565
Sur place : sur support électronique		3 135
Demande de retour des fonds (par dossier)		3 315

	PRIX TTC EN F CFP
<p>■ <b>Émission de virements occasionnels multiples traités par votre agence – support papier</b></p> <p>Sur place (vers la Polynésie française) par ligne</p> <p style="text-align: right;">Minimum</p> <p style="text-align: right;">Maximum</p>	<p>1 035</p> <p>7 430</p> <p>14 860</p>
<p>■ <b>Émission de virements occasionnels multiples SEPA</b></p> <p>Sur place (vers la métropole, les DOM-COM) par ligne</p> <p style="text-align: right;">Minimum</p> <p style="text-align: right;">Maximum</p>	<p>1 140</p> <p>8 175</p> <p>16 345</p>
<p>■ <b>Émission de virements occasionnels depuis W VIR PREL</b></p> <p>Traitement de fichier de virement occasionnel sur place (vers la Polynésie française) télétransmis (facturation forfaitaire par fichier transmis)</p> <p>Traitement de fichier de virement occasionnel SEPA (vers la métropole, les DOM-COM) télétransmis (facturation forfaitaire par fichier transmis)</p> <p>Demande de retour des fonds (par dossier)</p>	<p>1 035</p> <p>1 035</p> <p>3 315</p>
<p><b>VIREMENTS PERMANENTS</b></p>	
<p>■ <b>Réception virements permanents</b></p>	<p><b>GRATUIT</b></p>
<p>■ <b>Émission virements permanents initiés via POLYWEB ou POLYAPP</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un virement permanent en XPF (par dossier et par an)</li> <li>• Modification du montant / annulation d'un virement permanent en XPF</li> <li>• Frais de déclenchement (par échéance)</li> <li>• Mise en place d'un virement permanent SEPA-COM-Pacifique</li> <li>• Modification du montant / annulation d'un virement permanent SEPA-COM-Pacifique</li> </ul>	<p>2 640</p> <p><b>GRATUIT</b></p> <p><b>GRATUIT</b></p> <p>2 640</p> <p><b>GRATUIT</b></p>
<p>■ <b>Émission d'un virement permanent traité par votre agence – support papier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un virement permanent en XPF (par dossier et par an)</li> <li>• Modification du montant / annulation d'un virement permanent en XPF</li> <li>• Frais de déclenchement (par échéance)</li> <li>• Mise en place d'un virement permanent SEPA-COM-Pacifique</li> <li>• Modification du montant / annulation d'un virement permanent SEPA-COM-Pacifique</li> <li>• Frais d'annulation (par annulation)</li> </ul>	<p>2 720</p> <p>2 690</p> <p><b>GRATUIT</b></p> <p>2 720</p> <p>2 690</p> <p>1 865</p>
<p>■ <b>Interbancaire permanent (à chaque virement)</b></p>	<p>175</p>
<p><b>PRÉLÈVEMENTS</b></p>	
<p><b>PRÉLÈVEMENTS LOCAUX ET SEPA-COM-PACIFIQUE</b></p>	
<p>■ <b>Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvements</b></p>	<p>1 500</p>
<p>■ <b>Opposition avis de prélèvements</b></p>	<p><b>GRATUIT</b></p>
<p>■ <b>Frais par paiement d'un prélèvement local</b></p>	<p><b>GRATUIT</b></p>
<p>■ <b>Frais par paiement d'un prélèvement SEPA-COM-Pacifique</b></p>	<p>105</p>
<p>■ <b>Frais de mise en opposition de mandat – Temporaire ou définitive</b></p>	<p>2 080</p>
<p>■ <b>Contestation de prélèvement – Demande de remboursement</b></p>	<p>3 510</p>
<p>■ <b>Frais de gestion annuels sur les prélèvements locaux et SEPA</b></p> <p>Quel que soit le nombre de prélèvements (frais perçus en décembre)</p>	<p>1 240</p>
<p>■ <b>Refus du ou des prochains prélèvements (par demande)</b></p>	<p>1 985</p>
<p>■ <b>Création Numéro National Émetteur (NNE)</b></p>	<p>5 435</p>
<p>■ <b>Création Identifiant Créancier SEPA (ICS) (attribué par la Banque de France)</b></p>	<p>6 265</p>

		PRIX TTC EN F CFP
<b>CHÈQUES</b>		
<b>CHÉQUIERS</b>		
■ Remise de carnet de chèque au guichet		GRATUIT
■ Frais d'envoi de chéquier à domicile		Frais réels + 10%
Territoire et Hors Territoire (en recommandé avec Avis de Réception)		
■ Renouvellement d'un chéquier		GRATUIT
■ Gardiennage d'un chéquier à partir de 2e mois	TVA	2 800
■ Destruction d'un chéquier non retiré au-delà de 6 mois	TVA	2 825
<b>REMISE DE CHÈQUES</b>		
■ Remise d'un chèque sur place à l'encaissement		GRATUIT
■ Remise d'un chèque hors place – Chèques EUR, F CFP hors place ou devises		
	Par chèque	4 720
	+ Frais de port	1 620
		455
■ Frais pour remise de chèque erronée		
<b>PAIEMENT D'UN CHÈQUE</b>		
■ Paiement d'un chèque sur place		GRATUIT
■ Paiement d'un chèque à l'encaissement		
Chèques locaux		GRATUIT
Chèques EURO, hors place ou devises (par chèque)		2 %
Minimum		4 720 + PORT
■ Paiement de chèque à l'escompte en Euro / F CFP / Devises étrangères		
Commission		2 %
Minimum		4 490 + PORT
■ Frais d'émission d'un chèque de banque		
En F CFP		3 880
En EURO – Frais d'émission		5 560
	+ Port	1 620
	Commission sur opération	
	Minimum	1 365
	Maximum	14 514
■ Opérations diverses		
• Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur		
Opposition sur chèque via POLYWEB & POLYAPP		GRATUIT
Opposition sur chèque en agence		7 755
Opposition sur chéquier en agence		7 755
• Frais de retour d'impayés au bénéficiaire		GRATUIT
<b>EFFETS DE COMMERCE</b>		
<b>EFFETS DE COMMERCE À L'ENCAISSEMENT</b>		
■ Commission d'acceptation – Par effet		2 615
■ Commission d'endos – Minimum de perception 10 jours calendaires		1%
■ Commission d'encaissement – de manipulation – Par effet		2 615
■ Demande de prorogation – Par effet		3 420
■ Frais de protêt		4 660
■ Frais de retour impayé ou de restitution à la charge du cédant		4 660
■ Modification ou annulation – Par effet		6 575

■ **Paiement de domiciliation**

**EFFET DE COMMERCE À L'ESCOMPTE**

■ **Commission d'endos**

Décompte des intérêts dus sur une remise à l'escompte. Les intérêts courent de la date de la saisie de la remise à la date d'échéance + 1 jour. Date de valeur appliquée au produit de la remise : J+1 date de la saisie de la remise.

Minimum de perception 10 jours calendaires

■ **Commission d'encaissement – de manipulation – Par effet**

■ **Demande de prorogation – Par effet**

■ **Frais de protêt**

■ **Frais de retour impayé ou de restitution à la charge du cédant**

■ **Modification ou annulation – Par effet**

**EFFET DE COMMERCE À L'ESCOMPTE**

■ **MONÉTIQUE COMMERÇANTS**

- Location-caution TPE
- Remise électronique (J=1 jour ouvré après télécollecte ou saisie)

Visa / Eurocard / Mastercard / Cartes Privatives

Date de valeur cartes Visa / Eurocard / Mastercard

Date de valeur cartes privatives

- Recouvrement dossier – Impayés et demandes
- Frais sur annulation contrat commerçant
- Demandes et recherches

Par demande non fondée – Transactions locales

Par demande non fondée – Transactions hors Polynésie française

■ **RAMASSAGE DE FONDS (PRESTATION DE SERVICE EXTERNE)**

- Collecte de valeurs en site clientèle – Par point touché
- Demande de visionnage de traitement – Par demande

**PRIX TTC EN F CFP**

**GRATUIT**

**1 %**

**2 250**

**3 420**

**4 660**

**PRIX TTC EN F CFP**

**4 660 + PORT**

**6 575**

**Selon tarif OSB en vigueur**

**Nous consulter**

**j+3 ouvrés**

**j+1 ouvré**

**5 830**

**2 315**

**5 175**

**25 630**

**3 825**

**Frais réels**

## OPÉRATIONS INTERNATIONALES

	PRIX TTC EN F CFP
<b>OPÉRATIONS</b>	
■ <b>Frais de tenue de compte en devise, par mois</b>	1 070 / mois
■ <b>Réception de virements SWIFT</b>	
• Faveur client Banque de Polynésie (fixe)	1 140
• Faveur client confrère – Règlement FCFP ou Devises	2 690
Commission en contre valeur devises	0,25%
Minimum	2 690
Par SWIFT	4 025
<b>ÉMISSION DE VIREMENT (TOUTE MONNAIE ET TOUT SUPPORT)</b>	
Ces commissions n'incluent pas les éventuels frais des correspondants sur les options SHA et BEN. L'option de frais «SHA» est obligatoire pour tout virement émis en devise EUR ou XPF vers la France (Métropole, Com, DOM, TOM).	
■ <b>Ouverture virement permanent – Par dossier</b>	3 880
■ <b>Modification virement permanent – Par dossier</b>	2 435
■ <b>Émission de virement permanent – Frais de dossier (par échéance)</b>	625
■ <b>Frais de modification ou d'annulation virement ponctuel</b>	3 420
■ <b>Commission de transfert virement ponctuel</b>	0,25%
Minimum	2 025
Maximum	19 530
Par SWIFT - <b>TVA</b>	4 025
■ <b>Transfert Express – Réception par le correspondant à J+2</b>	
Forfait pour toute opération < 2 000 000 F CFP (par opération)	10 450
Forfait pour toute opération comprise entre 2 000 001 F CFP et 5 000 000 F CFP (par opération)	20 905
■ <b>Frais de port</b>	<b>TVA</b> 1 620
■ <b>Frais de copie SWIFT</b>	<b>TVA</b> 4 025
■ <b>Frais des correspondants</b> – Hors Polynésie française, à la charge du donneur d'ordre (selon tarifs des banques étrangères et taux de conversion en vigueur)	2 590
■ <b>Non exécuté faute de provision</b>	4 660
■ <b>Frais de demande de retour de fonds</b>	
• Locaux et nationaux	3 420
• Internationaux (frais de SWIFT éventuels inclus)	3 420
■ <b>Frais d'avis de sort</b>	3 420
<b>CRÉDIT DOCUMENTAIRE À L'IMPORTATION</b>	
■ <b>Commission d'ouverture – Par trimestre indivisible</b>	0,475 %
Minimum	7 765+PORT+SWIFT
■ <b>Commission de modification</b>	0,475 %
Sur montant et/ou durée – Par trimestre indivisible	Minimum 7 765+PORT+SWIFT
Et/ou autres modifications – Forfait	9 020+PORT+SWIFT
■ <b>Commission de réalisation – Paiement</b>	0,35 %
Minimum	7 765+PORT+SWIFT

		PRIX TTC EN F CFP
■ Commission d'acceptation – Par trimestre indivisible		0,6 %
Minimum		7 765+PORT+SWIFT
■ Étude et proposition de texte		14 270
■ Annulation – Forfait		9 110+PORT+SWIFT
<b>LETTRE DE CRÉDIT STAND BY (SBLC)</b>		
■ Commission d'ouverture – Par trimestre indivisible		0,475 %
Minimum		8 285+PORT+SWIFT
■ Commission d'émission de SBLC		2 % / an
Commission perçue sur l'encours global		9 110+PORT+SWIFT
Minimum		
■ Commission de modification sur montant et/ou durée		0,475 %
Par trimestre indivisible		9 110+PORT+SWIFT
Minimum		
et/ou autres modifications – Forfait		9 110 + PORT + SWIFT
■ Commission perçue sur l'encours global sur montant et/ou durée		2 % / an
Minimum		9 110+PORT+SWIFT
■ Commission de réalisation – Paiement		0,35%
Minimum		9 310+PORT+SWIFT
■ Étude et proposition de texte		14 270
■ Annulation – Forfait		9 310+PORT+SWIFT
<b>GARANTIE À PREMIÈRE DEMANDE</b>		
<b>Garantie internationale</b>		
■ Commission d'émission de garantie		2 % / an
Commission perçue sur l'encours global		9 310 + PORT + SWIFT
Minimum	TVA	
■ Commission de modification		2 % / an
Commission perçue sur l'encours global		
Sur montant et/ou durée		
Minimum	TVA	7 635+PORT+SWIFT
et/ou autres modifications – Forfait	TVA	9 110 + PORT + SWIFT
■ Commission de réalisation – Paiement		0,35%
Minimum	TVA	9 310+PORT+SWIFT
■ Étude et proposition de texte		14 270
■ Annulation – Forfait	TVA	9 310+PORT+SWIFT
<b>REMISE DOCUMENTAIRE À L'IMPORTATION</b>		
■ Remise à l'encaissement – Commission d'encaissement		0,35%
Minimum		3 420+PORT+SWIFT
Maximum		12 425+PORT+SWIFT
Commission de transfert		0,35%
Minimum		2 430
Maximum		19 810
Avis au cédant		3 365
Frais de relance – Par relance		3 975

		PRIX TTC EN F CFP
■ Remise à l'acceptation avec ou sans retour – Commission d'acceptation		0,35%
	Minimum	3 420+PORT+SWIFT
	Maximum	12 425+PORT+SWIFT
Avis au cédant		3 365+PORT+SWIFT
Frais de relance – Par relance		3 975+PORT+SWIFT
<b>REMISE DOCUMENTAIRE À L'EXPORTATION</b>		
■ Commission de confirmation (par trimestre indivisible)		0,35%
Minimum		7 560 +PORT+SWIFT
■ Commission de modification		0,35%
Sur montant et/ou durée avec un minimum		7 560 +PORT+SWIFT
Et/ou autres modifications (forfait)		9 110 + PORT + SWIFT
■ Commission de réalisation (paiement)		0,35%
Minimum		7 560 +PORT+SWIFT
■ Commission d'acceptation		0,35%
Minimum		7 560 +PORT+SWIFT
■ Annulation (forfait)		9 110 + PORT + SWIFT
■ Frais de courrier express		Selon tarif en vigueur
■ Commission de notification d'ouverture de crédit		0,225%
Minimum		7 560 +PORT+SWIFT
<b>REMISE DOCUMENTAIRE À L'EXPORTATION</b>		
■ Remise à l'encaissement – À la charge du tiré		0,35%
	Minimum	2 485
	Maximum	38 755
■ Commission d'intervention		3 260+PORT+SWIFT
■ Frais de courrier express		Selon tarif en vigueur
■ Si Mobilisation Créances Nées sur l'Étranger (M.C.N.E) Perception d'intérêts (Agios)		Selon tarif en vigueur
<b>OPÉRATIONS DIVERSES</b>		
■ Bon à délivrer pour documents manquants provisionné à 100 %		
Commission fixe à l'établissement de la lettre		7 565
■ Bon à délivrer pour documents manquants non provisionné		
Commission fixe à l'établissement de la lettre		8 905
■ Commission perçue sur l'encours global, à mois échu		2 %
Maximum		
■ Délivrance (effets ou docs) franco de paiement		
Avis au remettant		3 025+PORT+SWIFT
■ Effets à proroger – avis de sort – demande exception – Fixe		4 170+PORT+SWIFT
■ Protêt pour non-acceptation ou non paiement d'un effet		5 000+PORT+SWIFT
■ Refus d'acceptation – Fixe		3 675+PORT+SWIFT
■ Retour d'impayés – Fixe		4 505+PORT+SWIFT
<b>EFFETS SUR L'ÉTRANGER</b>		
<b>EFFETS À L'ACCEPTATION</b>		
■ Avec ou sans retour, avis au cédant		3 365+PORT+SWIFT
■ Avec ou sans retour, commission d'acceptation		0,35%
	Minimum	3 420+PORT+SWIFT
	Maximum	12 425+PORT+SWIFT

■ Frais de relance – Par relance		PRIX TTC EN F CFP 3 975+PORT+SWIFT
■ Refus d'acceptation – Fixe		PRIX TTC EN F CFP 3 675+PORT+SWIFT
■ Protêt		5 000 + FRAIS REELS
■ Avis de sort		4 170
■ Retour d'impayés		4 505+PORT
<b>EFFETS À L'ENCAISSEMENT</b>		4 459+PORT+SWIFT
■ Commission d'encaissement		0,35%
	Minimum	3 420+PORT+SWIFT
	Maximum	12 425+PORT+SWIFT
■ Commission de transfert		0,35%
	Minimum	2 430+PORT+SWIFT
	Maximum	19 810+PORT+SWIFT
■ Avis au cédant		3 365+PORT+SWIFT
■ Frais de relance – Par relance		3 975+PORT+SWIFT
■ Refus d'acceptation – Fixe		3 675+PORT+SWIFT
■ Protêt		PRIX TTC EN F CFP 5 000 + FRAIS REELS
■ Avis de sort		4 170
■ Retour d'impayés		4 505+PORT
<b>PAIEMENT L.C.R</b>		
■ Commission d'encaissement		0,35%
Minimum		3 420+PORT+SWIFT
Maximum		12 425+PORT+SWIFT
■ Retour d'impayés		4 505+PORT
<b>AUTRES</b>		
■ Frais d'annulation de dossier – Tous types de concours		
Dossier < 10 000 000 F CFP		30 715
Dossier ≥ 10 000 000 F CFP		61 430
■ Frais de port	<b>TVA</b>	1 620
■ Frais de SWIFT		
Crédit documentaire Import/Export	<b>TVA</b>	10 525
Lettre de crédit Stand By (SBLC)	<b>TVA</b>	10 525
Garantie à première demande – Garantie Internationale	<b>TVA</b>	10 525
Remise documentaire Import/Export	<b>TVA</b>	5 435
Transfert hors place	<b>TVA</b>	4 025
■ Achat et vente de devise à terme		
Frais de dossier		4 430

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

PRIX TTC  
EN F CFP

### OFFRE MANAVA PRO (offre réservée aux clients professionnels)

■ **Cotisation mensuelle, offre comprenant :**

- Frais de tenue de compte
- Commission de revue réglementaire
- Carte de paiement au choix
- Frais de refabrication de carte en cas de perte ou vol
- Accès à POLYWEB & POLYAPP PRO
- Virements gratuits vers la métropole depuis POLYWEB & POLYAPP

**Commission mensuelle**



Carte HOA Privative  
4 380 F TTC



Carte Visa Red  
4 580 F TTC



Carte Visa Classique\*  
4 580 F TTC



Carte Visa Premier\*  
5 800 F TTC

\*A débit immédiat ou différé

### SERVICES BANCAIRES DE BASE

Ensemble de services bancaires rattachés à un compte ouvert dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier.

■ **Cotisation à une offre groupée de SERVICES BANCAIRES DE BASE**

**Incluant :**

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La fourniture de Relevés d'Identité Bancaire
- La domiciliation de virements bancaires
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- La réalisation des opérations de caisse
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
  - Des moyens de consultation à distance du solde du compte
  - Les dépôts et retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de l'organisme teneur de compte
    - Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne
      - Deux chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services

■ **Commission d'intervention**

Commission par opération (dans la limite de 2 387 F CFP par mois)

GRATUIT

477

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

	PRIX TTC EN F CFP
<b>COMMISSIONS D'INTERVENTION</b>	
Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.	
■ Par opération	1 745
<b>OPÉRATIONS PARTICULIÈRES</b>	
■ Frais de tenue de compte inactif	3 670
■ Frais par Avis à tiers détenteur, par saisie-attribution ou par opposition administrative	21 325
	TVA
<b>INCIDENTS DE PAIEMENT</b>	
<b>SUR CHÈQUE</b>	
■ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision Par chèque	GRATUIT
■ Chèques impayés pour absence ou insuffisance de provision	
• Forfait de frais par chèque d'un montant ≤ 5 967 F CFP (ou 50 euros) (par chèque, tous frais confondus)	3 630
• Forfait de frais par chèque d'un montant > 5 967 F CFP (ou 50 euros) (par chèque, tous frais confondus)	6 055
■ Frais de rejet de chèques pour irrégularité – Par chèque	
• Forfait de frais par cheque d'un montant ≤ 5 967 F CFP (ou 50 euros) (par chèque, tous frais confondus)	3 700
• Forfait de frais par chèque d'un montant > 5 967 F CFP (ou 50 euros) (par chèque, tous frais confondus)	6 055
■ Paiement d'un chèque sur compte d'un titulaire interdit bancaire Par chèque	3 895
<b>SUR PRÉLÈVEMENT</b>	
■ Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
Prélèvement ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP)	Minimum
Maximum	Montant du rejet
	2 445
<b>SUR VIREMENTS LOCAL, SEPA-COM-PACIFIQUE ET ÉTRANGER</b>	
■ Frais de rejet de virement, local et SEPA, pour insuffisance de provision	
Frais de rejet sur virement simple via POLYWEB et POLYAPP	525
Frais de rejet sur virement simple papier ou agence	2 470
■ Frais de rejet sur transferts internationaux	5 090
<b>SUR PAIEMENT D'ECHEANCE(S) OU DE LOYER(S) - FRAIS D'INCIDENT DE PRÊT</b>	
■ Frais de rejet d'échéance(s) de prêt(s)	2 660
■ Frais de rejet d'échéance(s) de loyer(s)	2 660
■ Lettre de relance sur échéance(s) ou loyer(s) impayé(es)	3 995

**AUTRES**

- Traitement de courrier non distribué
- Lettre d'injonction

**TVA**

**PRIX TTC EN F CFP**

**2 255 / trimestre**

**GRATUIT**

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

### SOGELEASE BDP (LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT)

#### ■ Frais de dossier

#### ■ Avenant ou offre modificative du contrat de prêt

Changement de date de prélèvement, changement de compte, changement de locataire

#### ■ Frais d'incidents de prêt

Frais de rejet d'échéance(s) de loyer(s)

Lettre de relance sur échéance(s) impayée(s)

#### ■ Frais d'étude en cas d'annulation de l'offre

Après signature du contrat de prêt ou du contrat de vente  
emprunté

% du capital

Maximum

### OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

#### ■ Attestations diverses incluant notamment :

**TVA**

• Réédition tableau d'amortissement, contrats, avenants, lettres IRA ou tout autre document lié aux crédits

• Pour Crédit à la consommation et Crédit immobilier

• Crédit vivant et/ou soldé

### PRIX TTC EN F CFP

Nous consulter

11 165

2 665

Frais réels + PORT

1 %

18 535

5 230

### LIGNES COURT TERME

#### DÉCOUVERTS

#### ■ Intérêts

#### ■ Commission sur plus fort découvert – Taux applicable sur le plus fort découvert

Cette commission trimestrielle se calcule sur le plus fort découvert de chaque mois, et est perçue en fin de chaque mois.

#### ■ Commission de non-utilisation – Par trimestre

#### ■ Frais de relance sur compte débiteur et compte en dépassement

#### FACIL'IMPORT

#### ■ Commission de remise d'effet – Par effet

#### ■ Modification ou annulation – Par effet

Intérêts dus sur une remise à l'escompte

#### DAILLY

#### ■ Intérêts

#### ■ Acte de nantissement de marchés

#### ■ Commission de manipulation

Par facture ou par situation

#### ■ Établissement de convention

Frais d'enregistrement

Frais de signification

#### ■ Frais de dépassement du délai de règlement

#### ■ Relance auprès des débiteurs – Par relance

#### ■ Signification de cession de créances hors marché – Par facture

Nous consulter

Commission trimestrielle de 0,6% sur le découvert le plus fort de chaque mois et perçue en fin de mois.

0,5% de l'an

5 125

4 040

7 145

Nous consulter

GRATUIT

1 695

4 040

3 935

3 105

2 405 + PORT

5 175

		PRIX TTC EN F CFP
■ Signification de cession de marchés – Forfait		11 495
■ Signification de cession – Avenant au marché (par avenant)		5 175
■ Frais d’annulation		3 035
■ Lettre de relance sur impayé		5 850 + PORT
■ Frais de mise en impayé		5 375
<b>CAUTIONS ÉMISES PAR LA BANQUE</b>		
Caution marchés – avals – diverses		
■ Commission d’émission de caution		
Frais dossier si caution < 100 000 F CFP		5 230
Frais dossier si caution ≥ 100 000 F CFP		9 310
Commission perçue trimestriellement et d’avance sur l’encours global		2 %
Frais de relance		5 750
■ Garantie à première demande		
Commission d’émission de garantie		9 310
Commission perçue mensuellement et d’avance sur l’encours global		2%
Commission de modification		9 310
Commission de réalisation – Paiement		9 310+PORT+SWIFT
Annulation – Forfait		9 310+PORT+SWIFT
■ Cautions de douane – Obligations cautionnées		
Commission par traite de douane		9 310
Renouvellement de la ligne – Commission annuelle		9 310
Frais de restitution – impayé		4 660
Commission perçue trimestriellement et d’avance sur l’encours global		2%
Frais de relance		5 750
■ Cautions fiscales – Crédits d’enlèvement – Soumissions annuelles		
Commission d’émission de caution		9 310
Commission perçue trimestriellement et d’avance sur l’encours global		2%
Frais de relance		5 750
■ Lettre de garantie pour documents manquants		
Commission fixe à l’établissement de la lettre		
Provisionnée à 100%		8 695
Non provisionnée		10 405
Commission perçue trimestriellement d’avance sur l’encours global		2%
Frais de relance		5 750
<b>CRÉDITS À TERME</b>		
■ Frais de dossier ou de renouvellement		1 %
■ Tous types de prêts		
Règlement total ou partiel d’arriérés		3 %
Frais d’étude		1 %
		Minimum
		67 300
Avenant ou offre modificative du contrat de prêt		1 %
		Minimum
		36 240

		PRIX TTC EN F CFP
<b>■ Recouvrement de prêts ou d'engagements</b>		
Lettre de relance sur échéance(s) impayée(s)		5 910 + PORT
Frais de mise en impayé		5 320
<b>OPÉRATIONS PARTICULIÈRES</b>		
<b>■ Acte de nantissement (frais d'huissier)</b>		Frais réels
<b>■ Hypothèque – Maritime et aérienne</b>		Frais réels
<b>■ Nantissement de parts sociales</b>		Nous consulter
<b>CAUTIONS REÇUES PAR LA BANQUE</b>		
<b>■ Information annuelle des cautions</b>		
Commission fixe annuelle par engagement de caution (Article L.313-22 du Code monétaire et financier et L.341-6 du Code de la consommation)		
	Minimum	8 460
	Maximum	34 065

## DATE DE VALEUR

Les écritures de crédit et de débit sont affectées de dates de valeur. Ces dates de valeur permettent de tenir compte, notamment, des immobilisations de trésorerie supportées par la banque, c'est-à-dire du délai nécessaire à celle-ci pour procéder :

- à l'opération de recouvrement dont elle a été chargée ou au placement des capitaux qui lui ont été confiés, dans le cas des écritures de crédit ;
- au provisionnement des fonds décaissés sur ordre ou pour compte de la clientèle, dans le cas des écritures de débit.

Sont intéressées ci-après les dates de valeur qui, sauf convention particulière, sont appliquées aux principales opérations de crédit et de débit.

## RÉSOLUDRE UN LITIGE

Banque de Polynésie a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service possible. Toutefois, des difficultés, des insatisfactions ou des désaccords peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à disposition.

Face à ces situations, Banque de Polynésie s'engage à vous proposer une solution.

### LA BANQUE : VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR

Rapprochez-vous tout d'abord de votre Conseiller de Clientèle. Il est votre interlocuteur privilégié et peut vous apporter tout éclaircissement.

Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement à l'agence, par téléphone, par messagerie électronique, par courrier ou par télécopie.

Vous avez également la possibilité de vous adresser au Service Satisfaction Client :



#### PAR COURRIER

Service Satisfaction Clients  
Banque de Polynésie  
BP 530 – 98 713 Papeete – Tahiti



#### PAR EMAIL

[satisfaction.client@sg-bdp.pf](mailto:satisfaction.client@sg-bdp.pf)



#### PAR INTERNET

Via notre formulaire en ligne disponible sous  
[www.sg-bdp.pf/particuliers/reclamation](http://www.sg-bdp.pf/particuliers/reclamation)

### EN DERNIER RECOURS : LE MÉDIATEUR AUPRÈS DE LA FBF

Le Médiateur de la consommation peut être saisi 2 mois après l'envoi d'une réclamation écrite. Il exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre d'une Charte de la Médiation de la consommation qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention.

Vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur en transmettant votre demande à l'adresse suivante:

Le Médiateur auprès de la FBF  
CS 151  
75 422 PARIS Cedex 09

## **GLOSSAIRES**

---

Outre l'article D.312-1-1 du Code monétaire et financier relatif à la dénomination commune aux principaux frais et services bancaires, des glossaires des principaux termes utilisés dans les secteurs de la banque et de l'assurance ont été établis par le Comité consultatif du secteur financier (CCSF). Ces glossaires sont le fruit d'un travail consensuel entre les représentants des professionnels des secteurs de la banque et de l'assurance, les associations de consommateurs, les Autorités de contrôle (ACPR et AMF) et la Direction Générale du Trésor.

### **Consultation**

Ces trois documents sont disponibles en téléchargement sur les sites Internet de la FBF ([lesclesdelabanque.com](http://lesclesdelabanque.com)) ainsi que le site Banque de Polynésie. D'autre part, le lexique en ligne disponible sur le site des Clés de la Banque reprend les définitions proposées.

### **Commission annuelle de revue réglementaire**

Frais perçus par la banque pour le traitement des dossiers nécessitant une mise à jour des éléments d'informations obligatoires liés à la connaissance du client.

# À TRÈS BIENTÔT

---

## CONTACTER VOTRE CONSEILLE ET CONSULTER VOS COMPTES



**POLYWEB**  
[www.sg-bdp.pf](http://www.sg-bdp.pf)



**POLYAPP**  
APPLI MOBILE



**VOCALIA**  
40 46 67 67

### JOINDRE NOS SERVICES TELEPHONIQUES

Service client particuliers

40 46 66 66

Service client professionnels

40 46 78 88

Service entreprises

40 46 67 30

### CONTACTER VOTRE AGENCE DIGITALE

Agence directe

40 46 78 78

### S'ADRESSER A NOS POLES D'EXPERTISE

Espace CASDEN

[casden@sg-bdp.pf](mailto:casden@sg-bdp.pf)

Espace Patrimonial

[espace.patrimonial@sg-bdp.pf](mailto:espace.patrimonial@sg-bdp.pf)

Espace Pro

[espace.pro@sg-bdp.pf](mailto:espace.pro@sg-bdp.pf)